

Commune de Gourdon en Quercy (Lot)
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 14 avril 2022 à 20 heures
publié le 20 avril 2022
(Article L2121-25 du code général des collectivités territoriales)

*L'an deux mil vingt-deux, le quatorze du mois d'avril à vingt heures,
dans le contexte de la pandémie de covid-19,
le conseil municipal de Gourdon s'est assemblé dans la salle ordinaire de ses réunions, en l'hôtel de ville,
sous la présidence de Monsieur Jean-Marie COURTIN, Maire, en session ordinaire.*

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 20

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de votants : 24

Date de la convocation : 24 mars 2022

Date d'envoi par courrier électronique : 8 avril 2022

ÉTAIENT PRESENTS (25) : M. Jean-Marie COURTIN, M^{me} Nathalie DENIS, M. Michel FALANTIN, M^{me} Nicole BRUNEAU, M. Alain DEJEAN, M^{me} Fabienne GABET, M^{me} Nathalie CABRIÉ, M. Jacques GRIFFOUL, M. Jean-Marie RIVAL, M^{me} Dominique SCHWARTZ, M^{me} Christine OUDET, M. Philippe DELCLAU, M^{me} Delphine COMBEBIAS, M. Lionel BURGER, M. Jean-François VARGUES, M^{me} Nicole ESPAGNAT, M. Jean-Pierre COUSTEIL, M. Joël PÉRIÉ, M^{me} Liliane ÉLICHABE, M. Lionel MAURY, formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSES AVEC POUVOIR (4) ET ÉTAIENT ABSENTS (3) : M. Joseph JAFFRÈS (pouvoir n° 1 à M^{me} Fabienne GABET), M^{me} Josianne CLAVEL-MARTINEZ (pouvoir n° 1 à M^{me} Nathalie DENIS), M. Nicolas QUENTIN (pouvoir n° 2 à M. Jean-Marie COURTIN), M^{me} Mélissa SÉVERIN (absente), M. Thomas MALBEC (absent), M^{me} Anaïs MARCHESI (pouvoir n° 1 à M^{me} Nathalie CABRIÉ), M. Patrick PARANT (absent).

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, assistait à la séance M. Dominique MOREAUX, Directeur général des services de la commune de Gourdon.

A – Nomination d'un(e) secrétaire de séance

M. Lionel MAURY est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

B – Adoption du procès-verbal de la séance du 30 mars 2022 : adopté à l'unanimité.

C – Ordre du jour et conflits d'intérêt

Monsieur le Maire invite les élus à parer aux conflits d'intérêt pouvant apparaître dans l'ordre du jour et à ne participer ni aux débats ni au vote pour les points concernés.

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DEPUIS LE 30 MARS 2022 :

Communication au conseil municipal

Sans objet : pris acte.

QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL – GOUVERNANCE - PERSONNEL

01 – Affectation des résultats 2021 – BUDGET de la COMMUNE de GOURDON : adopté à l'unanimité.

02 – Affectation des résultats 2021 – Compte annexe du SERVICE des EAUX : adopté à l'unanimité.

03 – Affectation des résultats 2021 – Compte annexe du SERVICE de l'ASSAINISSEMENT : adopté à l'unanimité.

04 – Affectation des résultats 2021 – Compte annexe du CINÉMA MUNICIPAL : adopté à l'unanimité.

05 – Affectation des résultats 2021 – Compte annexe du SERVICE TOURISME : adopté à l'unanimité.

06 – Affectation des résultats de 2021 – Compte annexe du lotissement de LA CLÈDE : adopté à l'unanimité.

07 – Adoption du niveau de vote des budgets pour 2022 : adopté à l'unanimité.

08 – Vote des subventions aux associations pour 2022 : adopté à l'unanimité des 22 votants (M^{me} Philippe DELCLAU et Jacques GRIFFOUL ne participent pas à ce vote).

09 – Fiscalité – Vote des deux taxes pour 2022 : adopté à l'unanimité.

10 – Présentation et vote du budget primitif principal 2022 – COMMUNE : adopté par 22 voix pour, 1 voix contre (M. Jean-Pierre COUSTEIL) et 1 abstention (M^{me} Liliane ÉLICHABE).

11 – Vote du budget primitif 2022 – Compte annexe du SERVICE des EAUX : adopté par 22 voix pour, 1 voix contre (M. Jean-Pierre COUSTEIL) et 1 abstention (Mme Liliane ÉLICHABE).

12 – Vote du budget primitif 2022 – Compte annexe du SERVICE de l'ASSAINISSEMENT : adopté par 22 voix pour, 1 voix contre (M. Jean-Pierre COUSTEIL) et 1 abstention (Mme Liliane ÉLICHABE).

13 – Vote du budget primitif 2022 – Compte annexe du CINÉMA MUNICIPAL : adopté à l'unanimité.

14 – Vote du budget primitif 2022 – Compte annexe du SERVICE TOURISME : adopté par 23 voix pour et 1 voix contre (M. Jean-Pierre COUSTEIL).

15 – Vote du budget primitif 2022 – Compte annexe du lotissement LA CLÈDE : adopté à l'unanimité.

16 – Personnel – Comité social territorial – Nombre de représentants du personnel – Décision du recueil de l'avis des représentants des collectivités et établissements publics : adopté à l'unanimité.

17 – Espaces de réunion – Église des Cordeliers – Révision du tarif de location pour 2022 : adopté à l'unanimité.

BUDGET – FINANCES – FISCALITE

18 – Centre équestre de Roquemeyrine – Agence nationale du sport – Panneaux photovoltaïques – Demande de subvention : adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée si elle a des questions diverses à formuler.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 heures 45.

Le Maire,
Jean-Marie COURTIN

